

Le monument sera en marbre blanc de Carrare. Au-dessus du tombeau, un lion ayant une griffe posée sur la tiare ; à droite, la statue de la Foi un flambeau d'une main, les Saintes-Ecritures de l'autre. A gauche, la statue de la Vérité portant d'une main un miroir, de l'autre, les armoiries du pape. Au-dessous du lion, sur le flanc du sépulcre, une inscription concise, simple et humble, sera taillée dans le marbre en grandes lettres noires :

HIC, LEO XIII, P.M.

PULVIS EST.

CI GIT LEON XIII, SOUVERAIN PONTIFE.

POUSSIÈRE.

La partie architecturale de ce tombeau est confiée au professeur Luchetti ; la statue sera faite par le professeur Eugenio Maccagni. Le monument doit être placé dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure où, depuis Pie IV, aucun pape n'a été inhumé. Pie VII, Pie VIII et Grégoire XVI reposent, en effet, dans l'église de Saint-Pierre, et Pie IX dans l'église Saint-Laurent au Campo-Verano.

LE PRÊTRE ET LA COLONISATION

A une réunion des directeurs de la Société de Colonisation de Montréal, il a été décidé de faire tous les efforts possibles pour obtenir de placer un prêtre résidant dans chacun des centres de colonisation.

Voici les remarques faites à ce sujet dans le *Progrès du Saguenay* :

« Quelles consolations plus puissantes peut avoir le colon que celles de la religion. Dans le prêtre qui vit avec lui, il voit un ami, un consolateur, un protecteur. Tous les dimanches, dans l'humble chapelle de la mission, il va se reposer des rudes travaux de la semaine qui vient de s'écouler, et retremper son courage pour celle qui commence. En un mot, avec le prêtre l'isolement disparaît, et cette pensée qu'il est laissé à ses propres forces en pleine forêt, loin des secours de la religion, s'il